

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT

DÉPARTEMENT

COMMUNE DE MALZÉVILLE

Nancy

CANTON

Meurthe-et-Moselle

Saint-Max

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023

### DÉLIBÉRATION N° 2023\_082

**Rapporteur : Gilles MAYER**

### Objet : Modification du tableau des effectifs

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la Maison commune, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers			<b>Présent-es :</b>
en exercice	présents	votants	
29	23	28	Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Jessica NATALINO - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX - Daniel THOMASSIN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Jean-Marc RENARD - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Agnès JOHN - Francis SCHILTZ - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY - Salvatore LIVOLSI
Date de convocation			<b>Excusé-es :</b>
14 novembre 2023			
Date de publication			Alexandra VIEAU procuration à Irène GIRARD - Philippe BERTRAND-DRIRA procuration à Jean-Pierre ROUILLON - Aude SIMERMANN - Anne MARTINS procuration à Gaëlle RIBY-CUNISSE - Claire FLORENTIN-POIZOT procuration à Malika TRANCHINA - Paul LEMAIRE procuration à Gilles MAYER
Transmis en préfecture le			
21 novembre 2023			

Rubrique : 4.1.1

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 49,

Vu le tableau des effectifs,

Un emploi public est obligatoirement créé/modifié/supprimé par le conseil municipal par le biais d'une délibération avec éventuellement un avis préalable du comité social territorial. Elle précise notamment le grade correspondant au poste, et le nombre d'heures hebdomadaires défini en fonction du besoin de la collectivité en terme de missions.

Ces emplois sont regroupés dans le tableau des effectifs : il constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non ; ils sont classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par durée hebdomadaire de travail.

Ce tableau des effectifs peut être amené à évoluer et être modifié pour notamment tenir compte des mouvements de personnel.

► **L'apurement du tableau des effectifs suite au recrutement**

Le poste de responsable du pôle aménagement durable, environnement et cadre de vie a été pourvu. Il convient par conséquent d'apurer le tableau des effectifs.

► **L'ajustement du tableau des effectifs**

Un-e agent-e de la ville a été reconnu-e inapte aux fonctions de son grade en septembre 2022 mais apte à exercer d'autres activités. C'est la raison pour laquelle, l'agent-e a été placé-e en période probatoire de reclassement (PPR) depuis cette date. Celle-ci prend fin en décembre 2023.

Au cours de cette période, l'agent-e a été préparé-e à l'occupation de nouveaux emplois compatibles avec son état de santé : la PPR vise ainsi à accompagner la transition professionnelle du ou de la fonctionnaire vers son reclassement. Durant la période d'élaboration de son projet professionnel, l'agent-e a :

- suivi des actions de formation,
- réalisé des périodes d'observation et de mise en situation dans plusieurs collectivités dont Malzéville,
- bénéficié d'un accompagnement individualisé au reclassement via le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle.

A l'issue, elle ou il a émis le souhait d'exercer des missions au sein d'un service « scolaire ».

Vu l'avis favorable du collège des représentants du personnel du Comité Social Territorial rendu le 8 novembre 2023,

Vu l'avis favorable du collège des représentants des élus du Comité Social Territorial rendu le 8 novembre 2023,

Vu l'avis unanimement favorable de la commission finances et ressources humaines du 13 novembre 2023,

## Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

**modifie** le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 de la manière suivante :

Pôle	Service / Mission	Poste	Durée hebdomadaire	Type d'emploi	Grade	Action
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Attaché	Supprimé
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Attaché principal	Supprimé
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Ingénieur principal	Supprimé
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Technicien	Supprimé
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Technicien principal 2ème classe	Supprimé
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Technicien principal 1ère classe	Supprimé
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Rédacteur	Supprimé
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Rédacteur principal 2ème classe	Supprimé
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Rédacteur principal 1ère classe	Supprimé
Éducation et solidarités	Éducation et jeunesse	Référent-e administratif-ve au pôle scolaire	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 1ère classe	Supprimé
Éducation et solidarités	Éducation et jeunesse	Référent-e administratif-ve au pôle scolaire	35/35	Permanent	Adjoint administratif	Créé

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre figurent les signatures

Le Maire,  Bertrand KLING

Le secrétaire de séance,  Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- **recours administratif gracieux auprès de mes services,**
- **recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy.**

Pôle	Service / Mission	Poste	Durée hebdomadaire	Type d'emploi	Grade	Poste pourvu	
Direction générale		Directeur-riche général-e des services	35/35	Permanent	Emploi de direction	pourvu par détachement	
		Collaborateur-trice de cabinet	35/35	Non permanent	Emploi fonctionnel	pourvu par détachement	
		Chargé-e de la mission affaires générales, organisation protocole	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 1ère classe	non pourvu	
		Secrétaire administratif-ve - Accroissement temporaire d'activité	35/35	Non permanent	Adjoint administratif	non pourvu	
Relations avec la population et moyens généraux		Responsable de service	35/35	Permanent	Rédacteur principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
		Agent-e d'entretien	35/35	Permanent	Adjoint technique	pourvu par un-e titulaire	
		Coursier-e, archives, SAG	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire	
		Agent-e d'accueil téléphonique, courrier, élections, archives, secrétariat	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
		Agent-e d'accueil mutualisé, état civil, périscolaire, funéraire	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
		Agent-e d'accueil mutualisé, état civil, périscolaire, funéraire	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire	
	Police municipale		Policier-e municipal-e	35/35	Permanent	Brigadier-chef principal	pourvu par un-e titulaire
		Policier-e municipal-e	35/35	Permanent	Gardien-Brigadier	pourvu par un-e titulaire	
Aménagement durable, environnement et cadre de vie		Responsable de pôle	35/35	Permanent	Ingénieur	pourvu par un-e titulaire	
		Coordinateur -rice logistique et domaine public	35/35	Permanent	Agent de maîtrise principal	pourvu par un-e titulaire	
		Assistant-e de direction	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
Gestion technique du patrimoine		Gestionnaire technique du patrimoine	35/35	Permanent	Technicien	non pourvu	
		Gestionnaire technique du patrimoine	35/35	Permanent	Technicien principal 2ème classe	non pourvu	
		Gestionnaire technique du patrimoine	35/35	Permanent	Technicien principal 1ère classe	non pourvu	
		Gestionnaire technique du patrimoine - Apprentissage	Sans objet	Non permanent	Sans objet	pourvu par un-e apprenti-e	
	Patrimoine et espaces publics		Responsable adjoint-e du pôle et responsable de service	35/35	Permanent	Technicien principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire
			Coordinateur-riche des travaux	35/35	Permanent	Agent de maîtrise principal	pourvu par un-e titulaire
			Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments	35/35	Permanent	Adjoint technique	pourvu par un-e titulaire
			Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire
			Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire
			Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments	35/35	Permanent	Adjoint technique	pourvu par un-e titulaire
			Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire
			Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire
			Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire
			Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire
			Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments	35/35	Permanent	Adjoint technique	pourvu par un-e titulaire
	Agent-e polyvalent-e des espaces verts et des bâtiments - Accroissement saisonnier d'activité	35/35	Non permanent	Adjoint technique	pourvu par un-e contractuel-le		
Urbanisme et environnement		Responsable de service	35/35	Permanent	Technicien principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire	
		Chargé-e de l'instruction des demandes d'urbanisme	35/35	Permanent	Adjoint administratif	pourvu par un-e titulaire	
		Chargé-e de l'instruction des demandes d'urbanisme	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	

Éducation et solidarités		Responsable de pôle et directeur-riche du ccas	35/35	Permanent	Attaché principal	pourvu par un-e titulaire
Éducation et jeunesse	Responsable du service	35/35	Permanent	Rédacteur	pourvu par un-e titulaire	
	Référent-e administratif-ve au pôle scolaire	35/35	Permanent	Adjoint administratif	pourvu par détachement	
	Référent-e administratif-ve au pôle scolaire	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 2ème classe	pourvu par un-e contractuel-le	
	Agent-e d'entretien à l'école Paul Bert	30,5/35	Permanent	Adjoint technique principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Agent-e d'entretien à l'école Paul Bert	18,44/35	Permanent	Adjoint technique	pourvu par un-e titulaire	
	Agent-e d'entretien à l'école Paul Bert	22,6/35	Permanent	Adjoint technique	non pourvu	
	Agent-e d'entretien à l'école Pasteur	17,32/35	Permanent	Adjoint technique principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Agent-e d'entretien à l'école Pasteur	26,5/35	Permanent	Adjoint technique principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire	
	Agent-e d'entretien à l'école Ferry	21,09/35	Permanent	Adjoint technique	non pourvu	
	Agent-e d'entretien à l'école Ferry	22,15/35	Permanent	Adjoint technique	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e d'éducation à l'école Geny	35/35	Permanent	ATSEM principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e d'éducation à l'école Geny	35/35	Permanent	ATSEM principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e d'éducation à l'école Geny	35/35	Permanent	ATSEM principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e d'éducation à l'école Geny	17,50/35	Permanent	ATSEM principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e d'éducation à l'école Leclerc	35/35	Permanent	ATSEM principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e d'éducation à l'école Leclerc	35/35	Permanent	ATSEM principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e d'éducation à l'école Leclerc	17,50/35	Permanent	ATSEM principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e d'éducation à l'école Jéricho	35/35	Permanent	ATSEM principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e d'éducation à l'école Jéricho	17,50/35	Permanent	ATSEM principal 2ème classe	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e d'éducation à l'école Jéricho	35/35	Permanent	ATSEM principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire	
	Animateur-riche du service minimum d'accueil - Accroissement temporaire d'activité	35/35	Non permanent	Adjoint d'animation	non pourvu	
	Animateur-riche du service minimum d'accueil - Accroissement temporaire d'activité	35/35	Non permanent	Adjoint d'animation	non pourvu	
	Animateur-riche du service minimum d'accueil - Accroissement temporaire d'activité	35/35	Non permanent	Adjoint d'animation	non pourvu	
	Animateur-riche du service minimum d'accueil - Accroissement temporaire d'activité	35/35	Non permanent	Adjoint d'animation	non pourvu	
Solidarités	Directeur-riche adjoint-e et conseiller-e social-e	35/35	Permanent	Adjoint administratif	pourvu par un-e titulaire	
	Conseiller-e social-e	35/35	Permanent	Adjoint administratif	pourvu par un-e titulaire	
Petite enfance	Directeur-riche de crèche familiale	35/35	Permanent	Puéricultrice hors classe	pourvu par un-e titulaire	
	Directeur-riche adjointe de la crèche familiale	28/35	Permanent	Educateur de jeunes enfants	pourvu par un-e titulaire	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	non pourvu	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	non pourvu	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	non pourvu	
	Assistant-e maternel-le	Sans objet	Permanent	Sans objet	non pourvu	
	Pédiatre - Vacataire	Sans objet	Non permanent	Sans objet	pourvu par un-e contractuel-le	

<b>Vie locale, citoyenne et culturelle</b>		Responsable du Pôle	35/35	Permanent	Attaché	pourvu par un-e titulaire
	Animation	Chargé-e de la mission animation	35/35	Permanent	Animateur principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire
	Vie locale	Responsable du service	35/35	Permanent	Rédacteur	pourvu par détachement
		Agent-e d'entretien	17,50/35	Permanent	Adjoint technique	pourvu par un-e titulaire
		Gardien des équipements municipaux	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire
		Gardien des équipements municipaux	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire
		Gardien des équipements municipaux	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire
		Gardien des équipements municipaux	35/35	Permanent	Adjoint technique principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire
	Vie associative et citoyenne	Chargé-e de la mission vie associative et citoyenne	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 2ème classe	pourvu par un-e titulaire
	Culture et communication	Chargé-e de la mission culture et communication	35/35	Permanent	Adjoint administratif principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire
<b>Ressources</b>		Responsable du Pôle	35/35	Permanent	Rédacteur principal 1ère classe	pourvu par un-e titulaire
	Finances et contrôle de gestion	Chargé-e de la mission finances et contrôle de gestion	35/35	Permanent	Adjoint administratif	pourvu par un-e titulaire
	Optimisation des moyens	Chargé-e de l'optimisation des moyens	35/35	Permanent	Rédacteur	pourvu par un-e contractuel-le
	Ressources humaines et qualité de vie au travail	Chargé-e de la mission ressources humaines et qualité de vie au travail	35/35	Permanent	Rédacteur	pourvu par un-e titulaire
		Chargé-e de la mission ressources humaines et qualité de vie au travail	35/35	Permanent	Adjoint administratif	pourvu par un-e titulaire